

## Note de présentation brève et synthétique Budget primitif 2020

Aux termes des dispositions de l'article L5211-36 du Code Général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en conseil d'Etat."

Ces dispositions s'appliquent également aux établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle budgétaire » est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives de crédits, compte administratif.

Le budget primitif a été approuvé par le Conseil communautaire le 25 février 2020.

### 1. Section de fonctionnement :

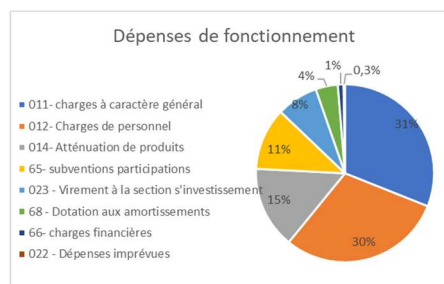
Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services de la communauté.

#### a. Les dépenses de fonctionnement :

Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Charges d'exploitation : 4 428 867 € (prestations de services, entretien et réparations, dépenses de voirie, contrats de prestations de service, assurances, fournitures, achat de matières premières, fluides...)
- Masse salariale : 4 256 115 € (+8%)
- Subventions et participations : 1 615 610 € (subventions d'équilibre aux budgets annexes - CIAS, économie, tourisme, multiple rural), subventions aux associations et participations à différents organismes (EPFL, SYDEC...), indemnités des élus
- Charges financières : 148 683 €
- Atténuations de produits : 2 129 085 € (attributions de compensations aux communes)

Total dépenses de fonctionnement	14 265 742
011- charges à caractère général	4 428 867
012- Charges de personnel	4 256 115
014- Atténuation de produits	2 129 085
65- subventions participations	1 615 610
023 - Virement à la section s'investissement	1 077 135
68 - Dotation aux amortissements	573 833
66- charges financières	148 683
022 - Dépenses imprévues	35 979
67- Produits exceptionnels	435



Les charges à caractère général progressent de 4,70% avec l'augmentation des contributions des ordures ménagères, des honoraires des commissaires enquêteurs, des études pour la compétence GEMAPI.

L'évolution de la masse salariale +8% par rapport à 2019 s'explique par l'harmonisation du régime indemnitaire (56 000€), de nouveaux recrutements (140 000 €) (Chargé de mission culture CDD 1 an mis à disposition pour 50% au le Conseil départemental), Infirmière puéricultrice directrice de la crèche familiale, chargé de développement territorial sur une année entière, un agent aux services techniques mutualisé avec l'EHPAD (agent est en contrat aidé à l'EHPAD jusqu'au 31/03/2020, un agent de coordination du réseau des bibliothèques, des remplacements d'arrêts qu'il n'y a pas eu en 2019 (55 000 €) pour congé maternité et congé de longue durée, les astreintes services techniques à l'année (9 000 €), les avancements d'échelon (11 000 €) et des indemnités chômage à verser à des agents titulaires (provision de 30 000€).

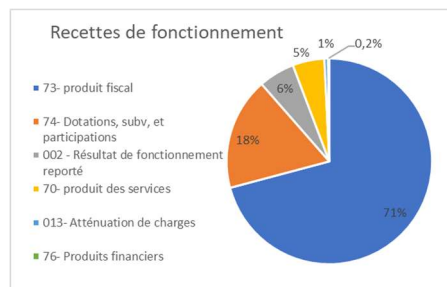
Le montant des attributions de compensation reste inchangé, aucun transfert de compétence n'étant prévu cette année.

## b. Les recettes de fonctionnement

Les principales de recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Produits des services : 7148 800 € (prix payé par l'utilisateur des services de la communauté)
- Produit des impôts : 10 107 787 € (détail ci-après) (dont 273 701 € de fonds de péréquation)
- Dotations et participations : 2 522 365 € - Dotations de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF pour le fonctionnement des services (crèche, accueil de loisirs, transport scolaire, ludothèque, patrimoine...).

Total recettes de fonctionnement	14 265 742
73- produit fiscal	10 107 787
74- Dotations, subv, et participations	2 522 365
002 - Résultat de fonctionnement reporté	810 596
70- produit des services	714 800
013- Atténuation de charges	81 300
76- Produits financiers	27 746
75- autres produits	600
77- produits exceptionnels	548



## Fiscalité :

### Taux fiscalité :

Taxe d'habitation : 10,82%  
Taxe foncière bâti : 2,39%

Taxe foncière non bâti : 12,86%  
Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 25,48%

### Produits de la fiscalité :

- Produits de la fiscalité – Impôts économiques : 3 566 345 €

	2020
Cotisation foncière des entreprises	2 527 364 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	800 000 €
<b>Total contribution économique territoriale</b>	<b>3 327 364 €</b>

Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	135 519 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	103 463 €

- Produits fiscalité autre qu'économique : sans TEOM : 3 613 004 € / avec TEOM : 6 221 864 €

Taxe habitation	2 694 680 €
Taxe sur le foncier bâti	556 704 €
Taxe foncier non bâti	173 840 €
Taxe additionnelle foncier non bâti	37 780 €
Taxe GEMAPI	150 000 €

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	2 608 860
--	-----------

- Total impôt : 9 788 209 € (+2,44 %).

La prévision d'augmentation de l'impôt est liée à la Taxe Gemapi +70 000 € /2019 et à la valorisation des bases des taxes foncières et taxe d'habitation (+0,9%). Le budget a été construit à taux constants.

## 2. Section d'investissement :

### a. Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 430 717 €

Le remboursement en capital de la dette s'élève à :773 778 €

Les investissements prévus à l'exercice 2020 sont les suivants :

Pour les opérations d'investissements de travaux (chapitre 23) :

- Programme de voirie : 770 000 € (dont 70 K € de restes à réalisés), ouvrages d'art 40 000 €, amiante voirie 10 000 €
- Maternelles : 40 000 € / Centre de loisirs 24 000 € / Crèches réfection salle RAM 17 200 €
- Piscine : 147 210 €
- Aménagement Grange aux dîmes : 38 000 €
- Abbaye :230 000 €
- Antenne de proximité Misson acoustique salle de réunion 10 000 € et électricité AMI 2 000 €

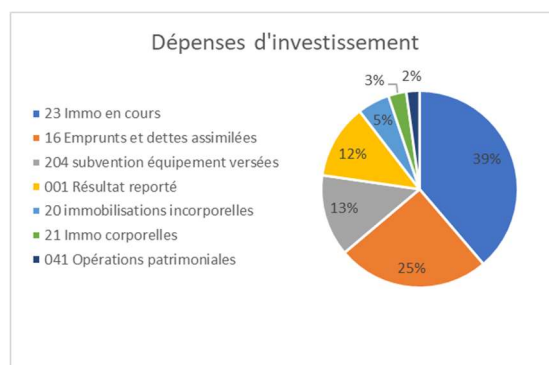
Pour les frais d'études, (chapitre 20) :

- Etudes liées aux documents d'urbanisme : 51 000 €
- Etudes Plan Climat Air Energie des Territoires (PCAET) : 60 000 €
- Etudes archéologie cryptoportique Monastère de Sorde l'Abbaye : 65 000 €

Pour les subventions d'équipements (chapitre 204) :587 K €

- Logements sociaux 40 000 €
- Principalement subvention SYDEC pour le numérique : 282 000 €
- Demi-échangeur Caresse Cassaber 39 000 €
- Gymnase Peyrehorade : 100 000 €

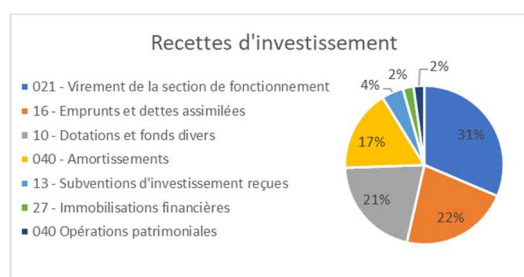
Total dépenses d'investissement	3 430 717
23 Immo en cours	1 329 410
16 Emprunts et dettes assimilées	861 288
204 subvention équipement versées	461 000
001 Résultat reporté	420 959
20 immobilisations incorporelles	181 940
21 Immo corporelles	101 620
041 Opérations patrimoniales	74 500



## b. Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 430 717 €.

Total recettes d'investissement	3 430 717
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 077 135
16 - Emprunts et dettes assimilées	760 000
10 - Dotations et fonds divers	717 288
040 - Amortissements	573 833
13 - Subventions d'investissement reçues	153 000
27 - Immobilisations financières	74 961
040 Opérations patrimoniales	74 500



Elles sont constituées par :

- Les subventions : 153 000 € (Département : 20 000 € PLUI, 60 000 € Patrimoine, DETR : 43 000 € pour les vestiaires de la piscine)
- Le fonds de compensation de la TVA : 228 330 € chapitre 10 dotations et fonds divers
- Emprunt : 760 000 €

## 3. Budgets consolidés Cumul du Budget principal et de ses budgets annexes

### a. Dépenses de fonctionnement

	Principal	BA Action éco	BA Office Tourisme	BA Multiple Rural	Consolidé
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>14 265 742</b>	<b>387 744</b>	<b>174 286</b>	<b>40 636</b>	<b>14 867 469</b>
011- charges à caractère général	4 428 867	58 800	59 800	3 300	4 550 767
012- Charges de personnel	4 256 115	56 200	110 000		4 422 315
014- Atténuation de produits	2 129 085				2 129 085
65- subventions participations	1 615 610	91 450			1 707 060
023 - Virement à la section d'investissement	1 077 135				1 077 135
68 - Dotation aux amortissements	573 833	157 559	4 486	36 008	771 886
66- charges financières	148 683	23 735		824	173 242
67- charges exceptionnelles	435			504	
022 - Dépenses imprévues	35 979				35 979

La Communauté de communes verse une subvention d'équilibre au CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans d'un montant de 600 000 € (chapitre 65 du budget principal).

### b. Recettes de fonctionnement

	Principal	BA Action éco	BA Office Tourisme	BA Multiple Rural	Consolidé
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>14 265 742</b>	<b>387 744</b>	<b>174 286</b>	<b>40 636</b>	<b>13 129 623</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	810 596	100 579	16 130	6 180	933 485
013- Atténuation de charges	81 300				81 300
70- produit des services	714 800		9 200		724 000
73- produit fiscal	10 107 787				10 107 787
74- Dotations, subv, et participations	2 522 365				2 522 365
75- autres produits	600	287 165	148 956	34 456	471 177
76- Produits financiers	27 746				27 746
77- produits exceptionnels	548				548

La prise en charge des déficits des budgets annexes (BA) par le budget principal (chapitre 75 des BA) :

- Budget annexe Office de tourisme : 148 956 €
- Budget annexe Multiple rural : 25 804 €
- Budget annexe action économique : 214 765 €

### c. Dépenses d'investissement

	Principal	BA Action éco	BA Office Tourisme	BA Multiple Rural	Consolidé
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>3 430 717</b>	<b>563 402</b>	<b>16 345</b>	<b>132 325</b>	<b>1 504 060</b>
001 Résultat reporté	420 959				420 959
041 Opérations patrimoniales	74 500	55 973			130 473
16 Emprunts et dettes assimilées	861 288	56 395		7 675	925 358
20 immobilisations incorporelles	181 940	17 500			199 440
204 subvention équipement versées	461 000				461 000
21 Immo corporelles	101 620	323 534	16 345	60 000	501 499
23 Immo en cours	1 329 410	110 000		64 650	1 504 060

### d. Recettes d'investissement

	Principal	BA Action éco	BA Office Tourisme	BA Multiple Rural	Consolidé
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>3 430 717</b>	<b>563 402</b>	<b>16 345</b>	<b>132 325</b>	<b>4 142 789</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 077 135				1 077 135
001- résultat d'investissement reporté		297 734	9 859	95 917	403 510
041 Opérations patrimoniales	74 500	55 973	4486		134 959
040 - Amortissements	573 833	157 559		36 008	767 400
10 - Dotations et fonds divers	717 288		2 000		719 288
13 - Subventions d'investissement reçues	153 000	-			153 000
16 - Emprunts et dettes assimilées	760 000	900		400	761 300
20,27 - Immobilisations corporelles	74 961				74 961
024- Produits d'immobilisations		51 236			51 236